

52 - Manifestations scientifiques - Subventions à l'Université de Franche-Comté

M. LOYAT, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Il est proposé d'attribuer à l'Université de Franche-Comté deux subventions pour l'organisation de deux manifestations :

I - La Nuit européenne des chercheurs 2014

Pour cette 9^{ème} édition de la Nuit Européenne des chercheurs, l'Université de Franche-Comté proposera aux Bisontins un programme entièrement nouveau autour de la thématique de l'Expérience.

Ainsi, le vendredi 26 septembre 2014, le grand public sera convié, au centre-ville, à des rencontres insolites, des animations ludiques et décalées.

L'aspect international de la recherche sera également mis en avant avec un débat sur la recherche européenne et l'opération «adopte un chercheur» qui proposera aux Bisontins de rencontrer des chercheurs étrangers accueillis dans notre ville. Cet aspect international sera renforcé par l'implantation de la manifestation qui pour la première fois se déroulera à la Cité internationale Canot. Dès la sortie du Tram, les visiteurs seront plongés dans l'ambiance festive de la Nuit des Chercheurs.

Associée à l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté assure cette année la coordination nationale de cette manifestation impulsée par l'Union Européenne dans le cadre d'un appel à projets. Elle est l'occasion de réunir, au même moment, des initiatives innovantes partout en Europe, et de célébrer la recherche à travers ceux et celles qui la font, dans un cadre original et des ambiances chaleureuses et festives. Cet événement est une occasion privilégiée pour les scientifiques de parler de leurs métiers étonnants aux réalités multiples, et pour le public, d'opérer une incursion dans l'univers quotidien des chercheurs. Durant une soirée, les citoyens côtoient les chercheurs pour mieux appréhender et comprendre leur univers ainsi qu'une culture particulière : la culture scientifique.

Après le succès des précédentes éditions, l'Université de Franche-Comté souhaite renouveler cette initiative subventionnée par la Commission Européenne à hauteur de 15 000 €. La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 1 000 €.

II - Fête de la Science 2014

Initiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science est devenue en 20 ans la plus grande manifestation dédiée à la recherche et à l'innovation.

Ce rendez-vous incontournable des curieux et des passionnés de sciences aura lieu du 9 au 12 octobre prochain.

Cette manifestation nationale est coordonnée en Franche-Comté par le Pavillon des Sciences et sur le bassin de Besançon par le service Sciences, arts et culture de l'UFC qui s'en fait le relais en associant le maximum de structures impliquées dans le champ des sciences et de la culture scientifique (laboratoires, associations, musées...).

Avec plus de 4 000 visiteurs dont 1 500 scolaires l'année dernière, le Village des Sciences de Besançon est désormais bien implanté sur le campus de la Bouloie. Cet engouement permet d'ouvrir de plus en plus d'espaces au grand public à chaque édition. Ainsi en 2014, les visiteurs pourront se balader du Village des sciences à la Fabrikà sciences en passant par plusieurs laboratoires de recherche, les bibliothèques universitaires et l'Observatoire des Sciences de l'Univers.

L'année 2014 marquant le 10^{ème} anniversaire du plus grand laboratoire franc-comtois, l'Institut FEMTO-ST, ce dernier proposera une opération originale et décalée : la grande *Battle* durant laquelle les jeunes chercheurs de l'Institut s'y affronteront amicalement en présentant au public leurs travaux de recherche, de façon simple et amusante.

Le principe de cet événement est de permettre au grand public de rencontrer des chercheurs, de trouver des réponses simples à ses interrogations et de s'approprier des nouvelles technologies.

Ces rendez-vous ludiques connaissent un grand succès à Besançon. C'est aussi un moment phare pour toucher les jeunes, leur expliquer la démarche scientifique et le travail de recherche, leur donner le goût des sciences et les motiver aux carrières scientifiques. Pour tous, c'est amener chaque citoyen au cœur des débats et des enjeux scientifiques.

La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 4 000 €. Les autres financeurs sollicités sont l'Etat et la Région à hauteur de 5 500 €, l'Université pour 4 000 € et l'Institut Femto-ST pour 1 200 €.

En cas d'accord, la somme totale au titre de ces deux manifestations, soit 5 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.23/65731 CS 10004.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 1 000 € au titre de la Nuit Européenne des Chercheurs,
- 4 000 € au titre de la Fête de la Science.

«M. LE MAIRE : Tout le monde est d'accord».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. LE MAIRE et M. SCHAUSS n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2014.